

FRONDEUR

10^{imes} = LE N^o

ELECTIONS COMMUNALES



ABONNEMENT :
Un an fr. 5 00
Franco par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
RECLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

Administrateur : A. HERMAN.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

ELECTIONS COMMUNALES.

Les réunions publiques ont du bon. Elles nous donnent l'occasion d'apprécier des qualités oratoires dont nous ne soupçonnions pas même l'existence auparavant.

On voit surgir à la tribune des hommes éminents que leur modestie ou leurs occupations, avaient laissé, jusqu'à ce jour, dans une obscurité profonde et qui, tout à coup, deviennent des célébrités!

Sans les étonnantes meetings de la *Fédération commerciale*, qui jamais eut deviné la véhémence éloquente de l'avocat Schindeler, qui, surtout, se serait jamais douté des aptitudes administratives de M. Halin?

Tout cela serait perdu, ignoré, et Liège compterait deux illustrations de moins.

Les réunions publiques ont mis bon ordre à ce funeste état de choses et maintenant que leurs talents sont en pleine lumière, nous n'hésitons pas un seul instant à croire que les électeurs sauront faire leur devoir et, qu'au 16 octobre prochain, nous verrons triompher les noms désormais inséparables de Halin et de Schindeler.

Comme les deux héros du roman de Cervantès, ils iront ensemble à la Postérité. (Nous aimerions mieux, comme disait Commerson, aller hériter à la poste!)

Mais enfin, il ne s'agit pas de plaisanter.

Voilà certainement deux hommes classés, jugés et jaugés, à leur juste valeur.

M. Schindeler a eu des sorties surprenantes que, dorénavant, on classera parmi les mots historiques.

Le « je suis ce qu'il me plaît » fera désormais pendant au « vous en avez menti » de M. Frère-Orban, et à la fière réponse de Cambronne aux anglais.

M. Halin n'a pas eu de ces élans impétueux. — Sa parole, plus onctueuse, plus grasse, n'en a pas moins obtenu de succès. On sait désormais qu'il est un administrateur de première force et l'on peut être certain que son éloquence ne tournera pas en eau de boudin.

Nous avons enfin trouvé deux hommes, — Diogène, avec sa lanterne, n'en cherchait qu'un.

Mais, « abondance de biens ne nuit pas ». Nommons donc Schindeler et Halin et, tout de suite, les abus disparaîtront.

Ils combattront les moulins à vent, enfonceront les portes ouvertes, et réduiront à néant tous les griefs dont nous nous plaignons à si juste titre....

Mais il n'y a pas que des moulins à vent à combattre. Il y a la question de l'enseignement, il y a celle de la laïcisation des hospices, celle de la répartition plus juste des charges publiques.

Et bien d'autres encore!...

Que la Fédération commerciale prétende avoir des représentants spéciaux de ses intérêts, cette prétention nous paraît absolument justifiée et nous sommes prêts à la soutenir dans ses revendications, comme nous approuvons les réclamations du parti ouvrier.

Nous sommes absolument convaincus que l'avenir est à la représentation des intérêts.

Que les commerçants aient leurs conseillers spéciaux, que les ouvriers aient les leurs, que les professions dites libérales choisissent pour les représenter des avocats, des médecins, des magistrats, des instituteurs, rien de mieux.

Mais il ne faut pas oublier qu'en dehors de ces questions d'intérêt matériel, il en existe d'autres qui touchent de près aux principes généraux de la vie politique.

Il ne faut donc pas d'équivoque.

Les commerçants, comme les ouvriers,

ont le droit de réclamer leur juste part dans la gestion des affaires publiques.

Mais il n'est pas nécessaire pour cela de s'affubler d'un faux nez. Il ne faut pas que, sous couleur d'intérêts matériels, les cléricaux arrivent à se faufiler dans la place.

C'est parmi les membres de l'Association libérale qu'il faut faire de la propagande pour arriver à une répartition plus équitable des mandats de conseillers communaux.

Que les commerçants aient leurs candidats spéciaux, que les ouvriers choisissent les leurs, et ainsi de suite et nous arriverons à la représentation proportionnelle des intérêts sans luttes, sans scission, sans les confits quenous voyons renaître à chaque instant.

Cette solution, la seule rationnelle, ne nous paraît pas devoir être obtenue cette année. L'Association libérale n'a rien fait pour amener une entente si désirable et nous aurons probablement l'occasion de voir nos Don Quichotte et nos Sancho-Pança renouveler les exploits de leurs prédécesseurs.

Candidatures ouvrières

L'Association libérale de Liège vient enfin de donner signe de vie.

Voici le texte de la circulaire qu'elle vient d'adresser à tous les électeurs :

ASSOCIATION LIBÉRALE DE LIÈGE.

Election communale du 16 octobre 1887.

Le Comité invite MM. les membres de l'Association libérale, ainsi que MM. les électeurs de la ville, à présenter des candidats pour l'élection de 15 conseillers communaux, en remplacement de MM. Anten, Chantraine, Defize, Gérard, Hanssens, Magis, Micha, Neef, Poulet, Renkin, Stévant, Van Marcke, Warnant et Zaeo, dont le mandat expire le 31 décembre prochain, et de M. Thiriart décédé.

Aux termes de l'article 27 des statuts, toute présentation doit être faite par écrit, séparément pour chaque candidat et signée par un ou plusieurs associés ou électeurs; le nombre des signataires ne peut dépasser cinq.

Les présentations qui seront reçues par le Comité jusqu'au 26 septembre à midi, doivent être adressées à M. le Président de l'Association, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 28.

PAR LE COMITÉ :

Le Secrétaire, GEORGES MOTTARD. Le Président, LÉON DEREUX.

Et puis ? C'est tout.

Pas encore d'assemblée générale, pas de réunion publique, rien que la présentation de candidats pour le 26 septembre. C'est-à-dire vingt jours à peine avant l'élection, quinze avant la présentation légale des candidats.

D'entente avec la classe ouvrière, il n'en est pas question.

On présentera des candidats jusqu'au 26 septembre. Après on verra à réunir les électeurs et l'on sera obligé, faute de temps, d'accepter les yeux fermés la liste élaborée par les soins des membres du Comité.

Déjà, l'*Avenir* annonce que les ligues et syndicats liégeois affiliés au Parti ouvrier belge se sont réunis mardi soir à la *Populaire* et qu'après une longue et intéressante discussion, la lutte au mois d'octobre a été décidée à l'unanimité : Le Parti ouvrier, ajoute l'*Avenir*, luttera seul, aucune proposition d'entente ne lui ayant été faite par l'Association libérale.

Ces renseignements ne concordent pas en tous points avec ceux que l'on nous a adressés; mais il paraît cependant qu'à la réunion de lundi prochain cette décision sera adoptée d'une manière définitive.

Les ouvriers vont donc lutter contre l'Association libérale et présenter une liste complète.

Les indépendants feront probablement de même et grâce à ces divisions, il ne serait nullement surprenant de voir triompher quelques-uns de leurs hommes.

Une place est vacante à cause du décès de M. Thiriart. A ce qu'annonce la *Justice*, MM. Chantraine, Neef, Poulet et Van Marck ne sollicitent pas le renouvellement de leurs mandats.

Nous le regretterions sincèrement de la

part de MM. Chantraine et Poulet qui sont de sincères libéraux et qui ont, en beaucoup de circonstances, fait preuve d'aptitudes qui manquent à bon nombre de leurs collègues.

Cela ferait six mandats nouveaux à conférer, mais outre les membres démissionnaires il ne faut pas oublier que parmi les sortants, il y en a au moins trois, MM. Leo Gérard, Magis et Warnant qui seront vivement combattus par un certain nombre de progressistes qui ne leur pardonneront pas leur vote sur la rentrée du prêtre dans les écoles et leur refus d'accorder une extension quelconque du droit de suffrage.

D'autres seront certainement combattus pour des raisons différentes et ce n'est pas en une seule réunion que l'Association libérale arrivera à concilier tous les intérêts divergents qui se trouvent en présence.

Cela nous promet un joli gâchis.

A. H.

Ça et là.

Dans le n^o du 4 septembre de l'*Organe du Commerce*, un correspondant de la feuille susdite, publie un article dans lequel il attaque M. Breyre. Ce qui est parfaitement son droit.

Cet article est signé : un frondeur. Soit. Mais comme nous ne partageons aucunement les idées de l'auteur de cet article, nous croyons devoir déclarer que ce frondeur n'a rien de commun avec ceux qui frondent tous les samedis dans les colonnes de notre journal.

Ti femme est belle et binamaie
Dihé Jacques à Jhan tot plein d'feu
Qui n'es-t-elle bin vève ciss-t-annaie
Sins târgts jol rimareiereus.

Ch.

Depuis avant-hier, jeudi, la *Justice* paraît quotidiennement.

La *Justice*, ainsi transformée, a pris l'aspect sérieux des carrés de grand format.

Articles de fond, chronique, petite chronique, nouvelles de l'extérieur, bulletin officiel, faits-divers, théâtres, état-civil, feuilleton, tout s'y trouve.

Gare à la *Messe* et au *Journal de Liège*.

Un journal quotidien à un sou pourrait peut-être obtenir un certain succès chez nous et nous ne serions pas surpris de voir la gazette libérale progressiste continuer, après les élections, et cela d'une manière définitive, son nouveau mode de publication.

Les progressistes lutteront à Seraing avec une liste complète. Voici les noms de leurs candidats : MM. Lambert Bils, fermier ; Louis Borgnat, conseiller sortant ; Joseph Brouhon, conseiller sortant ; Victor Compère, boucher ; Charles de Marbaix, conseiller sortant ; Nicolas Gillard, propriétaire ; François Petit, négociant ; Lambert Renard, rentier ; Auguste Wauters, marchand-tanneur.

Les commerçants se sont de nouveau réunis mardi dernier au Casino Molière, il s'agissait des élections communales. Le bureau de cette association est assisté de M. Schindeler qui prend chaque fois la parole quand ces messieurs se trouvent embarrassés.

Toutes les personnes présentes ont reçu un papier sur lequel étaient étalés les noms des aspirants conseillers communaux. Nous y voyons figurer M. Utten, pharmacien, Croisier-Magnery et Waltère Genet, major de la garde-civique, décoré de l'ordre de Léopold, etc.

M. Schindeler, dans une éloquente plaidoirie et en réponse à un monsieur Peeters, qui voulait que les candidats soient choisis dans les deux grandes associations politiques, a dit que les huit mille électeurs ne faisant pas partie des associations lui suffisaient.

Mais le clou de la rigolade a été la promesse de M. Portal. Vous ne le croiriez pas, chers lecteurs, eh bien M. Portal va publier un ouvrage contre toutes les personnes ne faisant pas partie des commerçants et pour démontrer le tort que feront les sociétés coopératives si on n'y met le hola.

Monsieur Portal n'a pas dit s'il donnerait dans son ouvrage des renseignements sur la façon de s'enrichir en faisant un commerce d'épicerie.

RAHISSE.

On pins'reut q'c'est des quolibettes
Son nel veifé so les gazettes,
Tos les jous, c'est à v'zèwaré.
C'est in' fornale di décoré.
Pos aveur in' pellaie médale,
Enna des cis qui s'frls d'né n'daie.
D'aut qui po polleur el wanant
Mettris l'feu divins leu grigot.
So noss' coërp nos bons gard' civique
Voris bin sayis leus fisique.
Is sêrit tos bin aoureux
S'ils avahs chaskeunne in' creux.
Po mett' coula so leus bédenne
Is plôteris co cint côps li s'cenne,
Is v'toueris minne à l'ocasión
Pos aveur ine décoration.
Li progrès rott' comm' l'aloumire,
Noss' siék' est on siék' di loumire,
Min qui rott' bin foërt èndris
Pos avu fait des s'fait gawzits.

Jan! haie, qu'on les faiss' tot contint
Baiwir mett' bin n' médale à s'chin.

CHAMONT.

Les pharmacies populaires et les pharmaciens

Dimanche dernier, les salons du Café National, place St-Lambert, recevaient les membres du comité administratif de la Société coopérative des pharmacies populaires.

On connaît le but de l'institution : vendre au meilleur marché possible les médicaments aux membres et aux familles des membres affiliés aux sociétés fédérées. Rien ne manque à ces officines populaires ; les installations sont très propres, les clients sont servis avec la meilleure grâce, la marchandise est de première qualité, etc., etc.

Et une chose qu'il est bon que tout le monde connaisse, c'est que cette société n'a pas été établie dans un but de lucre, que les administrateurs nommés ne palpent pas le moindre salaire, que les bénéfices réalisés se répartissent sur toute la clientèle. Voilà, croyons-nous, des preuves suffisantes pour mettre le public en garde contre des bruits que font circuler des concurrents malintentionnés et qui consistent à dire que les drogues fournies aux officines populaires ne sont pas de première qualité, ce qui motive leur bon marché.

Nous ne nous étendrons pas sur l'abnégation des dévoués administrateurs de la Société dont nous nous occupons ; nous les voyons cependant souvent à l'œuvre ; nous avons de visu pu juger quelle était la somme de travail auquel ils devaient se livrer pour pouvoir rendre à leurs commettants un compte exact des diverses opérations de la gérance.

Quel exemple ne donnent-ils pas à ces administrateurs de Sociétés anonymes et autres qui reçoivent des jetons de présence ou perçoivent de beaux appointements parce qu'une fois par mois ils daignent aller feuilleter dans les livres d'un directeur ou d'un employé quelconque pour connaître la situation.

Et cependant les administrateurs de la Société des pharmacies populaires sont des ouvriers ; ils ont besoin du temps qu'ils consacrent à la tâche entreprise pour se reposer des fatigues d'une journée bien remplie.

Mais non, rien ne les arrêtera plus maintenant ; ils savent que ce sont les ordonnances des médecins qui obèrent le plus le budget des ménages des ouvriers, et le jour où ils constateront que la clientèle volante, c'est-à-dire celle qui se compose de personnes non affiliées aux Sociétés fédérées, fournira des ressources suffisantes pour donner gratuitement les médicaments aux membres des Sociétés qui font partie de la coopérative, ce jour là, ils s'estimeront heureux, ni plus ni moins. Dévoûment, abnégation et modestie.

Qu'en dites-vous, messieurs les teneurés et avec vous l'état-major de la cléicanaille. Avez-vous dans votre dernier Congrès abordé la vraie question sociale ? Avez-vous fait un renoncement bien sincère à tous les biens de ce monde ? Vous vous êtes bornés à émettre des vœux ; vous avez fait entendre des phrases ronflantes pour vous étendre sur les malheurs des temps ; rentrés chez vous, vous n'y pensez plus et pendant que vous caressez la dive bouteille, l'ouvrier se frotte le ventre. Ce qui ne vous empêchera pas d'annoncer à qui voudra l'entendre que vous avez posé les premiers jalons qui doivent conduire vers la solution de la question sociale.

Vous n'avez pas osé aborder cette question de Société coopérative parce que

L'Eglise, elle aussi, obère le budget de l'ouvrier depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Il est vrai, qu'on peut toujours ne pas avoir recours à elle.

Les négociants et les pharmaciens de Liège en ont tressailli d'aise, ces derniers surtout, et quand nous avons parlé de concurrents mal intentionnés, c'était à eux que nous faisons allusion. Leur cauchemar, ce sont les pharmacies populaires. Mais quand ils crient sur tous les toits que, si les médicaments sont vendus à bas prix aux pharmacies populaires de la rue Souverain-Pont et de la rue Saint-Léonard, c'est que la qualité laisse à désirer, ils oublient qu'ils se mettent le doigt dans l'œil; depuis la fondation de la première officine, ils s'efforcent de vendre à meilleur compte leurs drogues; ils ont baissé leurs prix de plus des trois quarts. Qu'est-ce à dire? C'est que ces négociants exploitaient leurs clients depuis longtemps. Nous nous rappelons avoir donné deux francs pour une ordonnance qu'on nous avait fait payer cinq francs antérieurement.

La preuve que ces messieurs perdent la carte, c'est qu'un d'entre eux a un jour dit à un délégué du conseil d'administration: Comment voulez-vous juger de la qualité de la marchandise que vous recevez puisque vous n'avez pas fait d'études pharmaceutiques? Ce pharmacien feint d'ignorer que c'est le gérant de l'officine, pharmacien diplômé, qui commande et reçoit la marchandise, qui en contrôle la qualité.

On voit que la campagne ouverte contre les pharmacies populaires n'est qu'une question de boutique dont le client est le premier à en récolter les bénéfices.

Conclusion: Le public peut avoir tous ses apaisements, les officines populaires installées par la Société coopérative dont nous nous sommes occupés, tombent comme les autres pharmacies, sous l'application de la loi.

Par conséquent, si une enfreinte quelconque venait à se produire, la Commission médicale s'empresserait de la signaler à qui de droit.

UN MUTUELLISTE.

Coups de Fronde.

Solution de la question ouvrière.

— Nous sommes encore bien b... C'était si simple et nous n'avons pas trouvé de solution après des années d'études et de recherches.

Le Congrès catholique des œuvres sociales, lui, a trouvé du premier coup. M. l'avocat Francotte, l'un des ténors laïques du dit Congrès, a exposé — sans rire — qu'il suffit de réunir les ouvriers en corporations et de placer chacune de celles-ci sous la protection d'un saint.

Vous voyez comme c'est facile. Vous formez un cercle de houilleux, par exemple, et vous lui donnez comme patron le premier saint venu que vous choisissez dans le tas.

Du même coup, tous les affiliés sont satisfaits, heureux comme des actionnaires; ils trouvent leur salaire élevé, les heures de travail trop courtes, leurs chefs affables, doux comme des moutons, tout cela parce que le saint patron le veut ainsi. Plus de grève, plus d'émeute, plus de misères, plus de plaintes!

Admirable, n'est-ce pas? Aussi il est question de solliciter du pape, avant la réunion du prochain Congrès, la canonisation de M. Francotte.

Un saint vivant parmi nous, à la bonne heure, voilà au moins du neuf.

Saint Francotte, priez pour nous.

Idem, protégez-nous.

Idem, tu me fais mal au ventre!

Notez que M. Francotte passe au palais pour un avocat intelligent.

Que serait-ce, s'il ne l'était pas?

* * *

A Chicago. — N'est-ce pas triste? La garde civique belge, qui avait fait des préparatifs considérables et qui devait briller au premier rang des militaires pour rire, n'ira pas à Chicago, l'expédition est ratée.

Et le drapeau que l'on se proposait d'offrir à la ville de Chicago, que va-t-on en faire?

Nous proposons de l'offrir aux artilleurs liégeois qui, sous le commandement de leur major, se sont particulièrement signalés cette année.

* * *

A Chênée. — C'est la fête à Chênée dimanche prochain. On dit qu'à cette occasion le curé de l'endroit a prié le major Genet et ses hommes de bien vouloir servir de garde d'honneur à la procession.

L'Eglise tenant aux canons, nos artilleurs ont dû, pour la circonstance, commander deux batteries complètes. Il paraît que l'on travaille jour et nuit à la fonderie de Saint-Léonard.

De nombreuses décharges auront lieu à chaque reposoir. Le capitaine Justin pointera.

Comme c'est la première fois que nos canoniers bourgeois can... ront armés de leurs grosses pièces, foule de liégeois se proposent de se rendre à Chênée pour jouir du spectacle.

* * *

La Cahute. — Pendant les vacances, elle a été un peu oubliée cette perle que les étrangers nous envient.

Heureusement que les touristes de passage à Liège lui font presque tous visite.

La semaine dernière, un Anglais, qui ne pouvait pas croire que la place St-Lambert eût été choisie pour... faire cela, entra dans l'établissement et se fit montrer l'appareil. Il demanda le prix et s'installa après avoir payé dix centimes.

Une heure plus tard, le directeur de l'établissement ne voyant pas sortir l'insulaire frappa à la porte.

L'Anglais répondit que ce n'était pas fini, qu'il avait payé pour faire... la chose et qu'il ne sortirait pas avant d'en avoir pour son argent.

A sa sortie, longtemps après, il expliqua qu'il tenait absolument à pouvoir raconter chez lui qu'il avait... sur la plus belle place de Liège.

BLAG.

Lois nouvelles

SONNET

La loi sur l'ivresse publique
Me cause un effroyable trac.
Si je vois un gendarme, crac!
Je m'esbigne et j'ai la colique...

A boire de l'eau, je m'applique,
Mais en vain. Car mon estomac
Subit un étrange mi-mac
Qui me rend tout mélancolique.

Et la bière? — Voilà le hic! —
Des brasseurs n'étant point syndic, —
Je dis, moi, qu'elle me détraque.

Considérez ça comme un tic,
Dites que je ne suis qu'un braque;
Malgré vos lois, — Vive le schnick!

ERAL.

Pavillon de Flore

Un public très nombreux assistait, dimanche dernier, à la soirée organisée par le Vestiaire libéral. Toutou l'Macralle, tableau de mœurs populaires pris « so l'Chaffère » par V. Carpentier, a été rendu avec beaucoup de brio par quelques amateurs. Le Petit Hôtel, un acte spirituel de Meilhac et Halévy, qui a valu au Lion Belge le premier prix au concours dramatique de Namur, a été interprété par les membres de ce Cercle d'amateurs avec un talent que beaucoup d'acteurs de profession leur envieraient.

Un brillant intermède complétait ce plantureux spectacle. La jeune violoniste Sampaix a fait preuve de sentiment et de virtuosité dans les morceaux de divers caractères qu'elle a exécutés. M^{lle} Sauvage a charmé le public par sa voix chaude et caressante. Quant à M. Delvoe, son succès a tenu du triomphe; des tonnerres d'applaudissements ont salué son entrée et lorsque les divers cercles de la ville, auxquels ce jeune artiste a si souvent prêté le concours de son talent l'en ont remercié par une pluie de fleurs et de cadeaux, toute la salle s'est associée à cette manifestation.

Cette soirée, qui a dignement clôturé les fêtes estivales, est d'un bon augure pour la réouverture (mardi prochain) de la saison théâtrale. A ce propos, coupons les ailes à un canard que de mauvais plaisants avaient lâché. Nous avons entendu dire que l'autorité interdirait le cigare au Pavillon; nous croyons savoir qu'il n'en sera rien. Sans vouloir critiquer les mesures de prudence contre les risques d'incendie, mesures pleinement justifiées par les récents sinistres de Paris et d'Exeter, il nous semble qu'il ne faut pas les exagérer. Sous le rapport de la sécurité, le petit théâtre de la rue Surlet est des mieux partagés. En effet, sa situation au milieu d'un vaste jardin accessible de plein pied par tout le côté gauche formant, en cas de besoin, une immense ouverture de dégagement, supprimerait tout danger en mettant immédiatement le public à l'abri. Aussi, nous le répétons, nous aimons à croire que le « Niet Rooken », comme disent les flamands, ne sera pas appliqué.

FAUTEUIL.

Les mille joies de la vie humaine.

LA CHASSE.

SÉRIE IV

Poursuivons et entrons dans l'analyse du sujet:

I. — A la chasse aux bécassines, tuer... un rat d'eau, pour avoir tué quelque chose.

II. — Après avoir supporté, pendant huit heures, la chaleur du jour; au moment où l'on revient du bois, triste et honteux, comme un renard qui n'aurait pas pris même une poule....

Trouver un excellent, un beau lapin, un lapin providence qui se débat au collet d'un braconnier....

III. — Décharger aussitôt sans faiblesse, sans pitié, son fusil sur le lapin que le ciel nous envoie. Et le glisser triomphalement dans son carnier, pour le montrer avec un orgueil légitime en rentrant chez soi.

IV. — Le petit plaisir d'attraper ainsi un de ces brigands de braconniers, qui ont l'incroyable audace, en chassant illégalement, et à l'aide de moyens honteux, de

décimer le gibier des honnêtes chasseurs à port d'armes.

V. — La certitude que votre chien, malgré l'air un peu goguenard qu'il affecte à votre endroit, ne dira rien de votre promesse à personne.

VI. — Enfin, la petite satisfaction pour le chasseur lettré, de n'avoir pas tout à fait oublié son latin, puisqu'il chante en lui-même, et sur un petit air de fantaisie le fameux: *Sic vos non vobis*.

VII. — Quand on est grand, moyen, voire même petit propriétaire, défendre, avec chaleur, les lois sévères, anciennes et nouvelles, que nos législateurs ont portées sur la chasse.

Prendre le plus vif intérêt à la discussion, à l'élaboration et à l'exécution de ces dites lois.

Se sentir et se montrer, envers et contre tous, plein d'érudition sur ce sujet!...

SÉRIE V.

Dédiée au chasseur sentimental.

Dans une grande chasse:

I. — Entendre le clocher du village voisin sonner l'heure du rendez-vous général du retour... sortir de sa rêverie...

Jeter les yeux sur son fusil qui se tient debout contre un arbre depuis plus de quatre heures avec une admirable patience pour un fusil... de chasse.

N'avoir pas brûlé une amorce... Sentir son carnier vide, il est vrai, mais repassant sa chasse dans sa mémoire, trouver qu'on a:

Lu un volume de Sterne;
Ou relu, au milieu des bois, la belle élogie de Victor Hugo, la tristesse d'Olympio;
Ou composé une mélodie;
Ou fait un dessin d'après nature, sur son cahier de croquis, etc.

II. — S'apercevoir que l'on est frais et dispos;

Et que, sans être abruti, harassé, couvert de sueur, brûlé par le soleil, estropié, sans avoir le gosier desséché par la poussière, on est pas sans se sentir bon appétit;

Grâce à la promenade charmante qui vous a conduit sous cet ombrage, où l'air est si vif et, pourtant, si doux, et d'où l'on découvre une si vaste et si riante perspective;

Grâce enfin à votre amour de la nature, et de cette tant mélancolique majesté des forêts qui vous y a retenu!

O mer, vierge indomptée! O bois, sombres ramées! Quand je vois vos splendeurs, un prompt frémissement

Envahit tout mon corps, comme un désir d'amant; La mer et la forêt sont mes deux bien-aimées!

Là, mes pères normands ont vécu librement, Par le souffle d'odin races enthousiasmées! C'est leur âme qui pleure, aux grèves embrumées; Dans le vent, c'est leur voix qui chante tristement!

Aussi, quand je suis las des horreurs de la terre, Vers les flots, vers les bois, sauvage et solitaire, Je cours me retremper dans leur isolement;

Et devant *ma Beauté*, prosterné, loin des haines, Je contemple la mer avec ravissement; Ou je baise d'amour, l'écorce des grands chênes.

Au lieu de crier, de piauler, de hurler, au milieu du brouhaha et de la bacchanale des chasseurs: « Tayaud! tayaud! » et tous les noms du calendrier des chiens, depuis l'aube jusqu'au brûlant soleil de midi;

Vous avez avec le calme, avec la sérénité d'un homme sensible, qui joint placidement, répété intérieurement, sur tous les tons de la naïve et heureuse conviction:

— Qu'il fait bon ici!...

» Qu'on est bien là!...

» Quel site charmant!... enchanteur!...

» Quelle adorable tranquillité!...

» Que ces eaux sont vives et fraîches!...

» Quel délicieux et spirituel écrivain, ce Sterne!...

» Quel grand poète que ce Hugo!...

» Quelle poésie vraiment humaine!... profonde!... puissante!...

» Si elle était là!...

» Je me sens tout gonflé d'amour!...

» Oh! tout envire ici!...

» O bois!... ô forêts!... je vis... et je vous aime!...

» Je reviendrai ici avec elle!...

» Les belles heures d'amour et de recueillement que nous passerons dans ces lieux!...

» Elle aime tant les bois, parfumés, ombreux et solitaires!... presque autant que je les aime!...

» Je veux qu'elle voie ce paysage!...

» J'en vais faire un croquis!...

» Je la prendrai, près de moi!... etc., etc.

IV. — Cependant, les heures s'écoulent, pour vous, avec la quiétude la plus pure;

Le ruisseau murmure, à quelques pas, sur des petits cailloux;

Les oiseaux, sans frayeur et sans défiance d'un si gentil chasseur, se posent familièrement sur les branches, en gazouillant et en chantant hardiment, comme pour remercier un homme d'être si bon;

Un ciel chaud, lumineux et bleu vous apparaît à travers le feuillage chatoyant, aux mille reflets du soleil;

La vie universelle se révèle par un frémissement lointain, continu, solennel et harmonieux de toutes choses;

V. — Vous entendez:

Le bruit lointain du cor, des meutes aux abois, que le vent par bouffée, apporte au fond des bois.

VI. — Et vous demeurez là, béat, recueilli, respirant à pleins poumons la sen-

teur résineuse des pins, des frênes, des hêtres et des chênes; le cœur plein d'une sève exhubérante;

Et plongé dans la radieuse et mystique extase des extravagants privilégiés du sentimentalisme moderne; des panthéistes, derniers Prudhommes religieux du XIX^e siècle, dont la théorie: Dieu est tout, tout est Dieu, me paraît vraiment pleine de charme... pour l'homme.

Mais que serait devenu l'esprit religieux, s'il ne s'était pas transformé?...

Il se serait éteint, comme finirait par s'éteindre la poésie, si, de temps en temps, quelque nouveau grand prud'homme poétique ne découvrait pas un filon d'or inexploité dans la naïveté humaine!...

* * *

Oh! pour être heureux, soyons progressistes, je le désire; mais nous avons beau raisonner, nous serons toujours un peu prud'hommes.

C'est la loi impérieuse et mystérieuse de notre bonheur humain! L'homme est un animal religieux, c'est-à-dire naïf, malgré lui!... malgré sa raison!

Comment, Pangloss, vous n'êtes pas panthéiste?

Eh! oui, monsieur, comme vous, comme tout le monde, aujourd'hui!...

Le panthéisme! Oh! c'est adorable, mais c'est encore bien drôle, allez.

VII. — Puis Briffant, honnête homme de chien, dont vous avez su gagner l'affection par quelques bons morceaux à lui glissés sous la table, arrive vers vous en agitant la queue, et dépose à vos pieds... Un gros lièvre blessé, qu'il a pris à la course!...

Ou un perdreau splendide et encore chaud, qu'un chasseur qui chassait n'a pas retrouvé!

VIII. — Le petit bonheur de découvrir encore, au fond de son carnier, quelques reliefs de son déjeuner, pour récompenser ce bon Briffant, qui revient avec vous en folâtrant au logis.

IX. — Vous traversez le petit bois, dix minutes assez tard pour qu'un mauvais chien enragé, qui avait éla dans ce bois son domicile politique et en avait fait son arondissement de destruction, ait préalablement reçu deux balles dans la tête.

X. — L'intérêt que vous prenez au récit du fait, à votre retour.

JULES VIARD.

Communications.

LE CERCLE LES XV (groupe socialiste) organise, pour le dimanche 18 septembre 1887, à 8 heures du soir, chez Deguelde, rue Saint-Léonard (local de la Ligue du Nord), une conférence-concert suivie d'une partie de danses.

Un droit d'entrée de 10 centimes sera perçu au profit des enfants Wagener.

* * *

Lundi 19 septembre 1887, à 8 heures du soir, au local du Vooruit (En Avant), rue Neuve, 18, Liège, concert et conférence donné par le Cercle les XV (groupe socialiste).

Sujet de la conférence: Pourquoi l'ouvrier est-il malheureux?

Entrée 10 centimes. — Chaque personne recevra gratuitement un billet donnant droit à une tombola composée de livres, brochures, gravures, etc.

VILLE DE LIÈGE CONSEIL DE PRUD'HOMMES LISTES PROVISOIRES D'ÉLECTEURS

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Donne avis qu'il est établi à Liège, un Conseil de Prud'hommes institué dans le but de mettre fin, par la voie de la conciliation, aux différends entre chefs d'industrie et ouvriers ou entre ouvriers.

Ce Conseil sera formé, par moitié, de chefs d'industrie et d'ouvriers.

Pour être appelé à en élire les membres, il faut:

1^o Être chef d'industrie ou ouvrier;

2^o Au sens de la loi, il faut entendre:

Par chefs d'industrie: les fabricants ou les directeurs-gérants d'établissements industriels, les exploitants, ingénieurs, directeurs ou sous-directeurs, des travaux de mines, minières, carrières et usines métallurgiques et les armateurs et propriétaires de bateaux de pêche et maritime.

Par ouvriers: les artisans, les contre-maîtres, les ouvriers à livret et les patrons et pêcheurs inscrits au rôle d'équipage d'un navire de pêche.

3^o Être belge par la naissance ou par la naturalisation;

4^o Avoir vingt-cinq ans accomplis;

5^o Être domicilié à Liège et y exercer effectivement son industrie ou son métier depuis quatre ans au moins;

6^o Savoir lire et écrire.

Sont de droit électeurs de prud'hommes:

Les chefs d'industrie, électeurs au Tribunal de commerce, qui se trouvent dans les conditions ci-dessus;

Les ouvriers, dans les mêmes conditions, qui ont obtenu la distinction spéciale instituée pour l'habileté professionnelle, ceux qui ont versé au moins cent francs à une caisse d'épargne; ceux qui ont été récompensés, par arrêté royal, pour acte de courage et de dévouement.

En conséquence, quiconque se trouve en situation de réclamer son inscription est instamment prié de se présenter au Secrétariat communal à l'Hôtel-de-Ville, nanti des pièces utiles pour établir ses droits à l'électorat.

Les intéressés y seront reçus tous les jours non fériés de 9 heures du matin à 4 heures de relevée, les dimanches et jours fériés, de 10 heures à midi.

A l'Hôtel-de-Ville, le 12 septembre 1887.

PAR LE COLLEGE:

Le Secrétaire, J. COIBBAY.

Le Bourgmestre, J. D'ANDRIMONT.

SAISON D'ÉTÉ

Villégiatures recommandées

DURBUY
DURBUY
DURBUY
DURBUY
DURBUY
DURBUY

Hôtel de Liège

VILLÉGIATURE pour FAMILLES

fr. 4 à 5 par jour

L. GRESSET

Hôtel de l'Ourthe

DURBUY

Tenu par M. François Daufresne

Maison recommandée aux touristes et aux familles bourgeoises.

Prix modérés

L'HOTEL DES CHEMINS DE FER A HAMOIR

Tenu par A. DE BELVAUX

On y reçoit les touristes et autres personnes à pied et en voitures, table confortable et à prix modéré; vins vieux de toute espèce; promenades pittoresques dans les montagnes et dans les forêts; pêche à la ligne et excursions dans les environs, voir les ruines du Château de Logne, ancienne demeure du Sanglier des Ardennes. Belles routes et chemins de fer. Enfin, toutes les commodités et agréments de la campagne, font espérer que ces localités seront visitées.

Hôtel du Condroz

Tenu par L. Body-Fastré
à OCQUIER

Pension bourgeoise. — Consommations choisies. — Cave soignée. — Voiture à la disposition des voyageurs.
Communications faciles avec Hamoir, Durbuy, Barvaux, Modave, etc., etc.

Ecurie de la ville de Rome

Maison de confiance

J. GERNAY-PAQUAY

Rue Charles Rogier, SPA.

Loue chevaux de selle et voitures de toutes espèces.

Hôtel des Deux Fontaines

CAFÉ RESTAURANT

RUE HAUTE-SAUVENIÈRE, A LIÈGE

T. PAPY

Cuisine bourgeoise. — Dîner à la carte et à prix fixe.

Téléphone à la disposition des clients.

Salon de Sociétés.

Case à louer

A la Petite Populaire

Café tenu par M. E. Mouzon

RUE DE LA RÉGENCE, 29

Consommations de 1^{er} choix, Bières, Vins et Liqueurs

Vente de journaux et publications tels que: le Cri du Peuple, le Petit Journal, le Petit Parisien, la Réforme, la Chronique, la Gazette, le Peuple, la Patrouille, le Gourdin, l'Avenir, le Frondeur, le Rasoir, la Justice, la Bataille, etc., etc.

Grande Brasserie Anglaise

DE

CANTERBURY

Pale-Ale, Light-Pale-Ale, Imperial-Stout

BIÈRES EN FUTS

BIÈRES EN BOUTEILLES

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION

EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

Rue Chapelle-des-Clercs, 3, Liège

MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, Liège

Consommations des premières Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets, Côtelettes et Viandes froides

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand Hôtel Charlemagne MOUZON SŒURS

26 — PLACE VERTE — 26

Table d'hôte à midi et demi et à 5 heures et demie. — Plats du jour de 11 heures du matin à 8 heures du soir.

GRAND CAFÉ CHARLEMAGNE PLACE St-LAMBERT

Saison extra -- Bière de Tantonville -- Bock de Gruber
Munich, etc., etc.

12 - BILLARDS - 12

Réunions les jours de Marché.

LA POPULAIRE

Société coopérative, 4, place Verte, Liège

VIENT D'OUVRIR UNE

BOULANGERIE

On l'on peut se procurer du pain de toute première qualité, aux conditions suivantes :

a) Pain blanc, 28 centimes le kilog. | b) Pain de froment, 24 centimes le kilog.

Au même n^o, dégustation de LA POPULAIRE, bière de saison spéciale, d'une qualité réellement supérieure: 10 cent. le grand verre. — VIN DE BORDEAUX, garanti pur, 1 franc la bouteille, 10 cent. le verre. — Orge et feno.

N. B. — Les salles du café sont constamment accessibles au public.

RASSENFOSSE-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ile, 26

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

Case à Louer

Case à Louer

Librairie D'HEUR

21 — Rue du Pont-d'Ile — 21

Dernières nouveautés en vente :

JULES LERMINA : Le fils du Comte de Monte-Christo.
E. RICHEBOURG : Le Mari.
L'Idiot.
PAUL FÉVAL : Le Bossu.
V. HUGO : Les Misérables.
D'ENNERY : Les deux Orphelines.
A. DUMAS : Les trois Mousquetaires.
Le Comte de Monte-Christo.
X. DE MONTÉPIN : Simone et Marie.
E. SUE : Les Mystères du Peuple.
Les Misères des Enfants trouvés.

Le tout en souscription permanente à 10 centimes le numéro.

Le dernier roman d'ADOLPHE D'ENNERY: Le remords d'un ange, paraît en feuilleton dans le Petit Journal, 5 centimes le numéro.

J. LARDINOIS & C^{ie}

agents de change

47, rue du Pont-d'Ile, à Liège.

en face de la brasserie de M. Dejardin.

ACHAT ET VENTE D'OBIGATIONS ET D'ACTIONS

Echange de Monnaies étrangères. — Paiement de Coupons.

Un centime par coupon de 3 francs. Deux centimes par coupon de fr. 7-50, ou 25 centimes pour 100 francs de coupons, payables en Belgique.

Négociations à toutes les bourses de fonds publics

SOUSCRIPTION A TOUS LES EMPRUNTS

Echange de titres, versements, etc. — Vérification gratuite des tirages.



Compagnie "Singer,"

DE

NEW-YORK

Machines de tous les modèles et pour tous travaux

DERNIÈRE INVENTION

La machine à «Navette oscillante» est la meilleure que l'industrie ait produite.

PLUS D'ENFILAGE DE LA NAVETTE

Par la suppression des engrenages, la marche de la machine a acquis une légèreté et une rapidité incontestables.

Aiguilles excessivement courtes et par là plus résistantes.

Fr. 2-50 par semaine, 10 p. c. de remise au comptant.

Liège: rue de la Régence, 7.
Seraing: rue Léopold, 68.

Maison Joseph THIRION

MÉCANICIEN

Délégué de la ville à l'Exposition de Paris

3 - Place Saint-Denis - 3

LIÈGE

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER et ROSMAN, garantie cinq ans. Apprentissage gratuit.

Atelier de réparations.

Pièces de rechange.

Fil, Soie, Aiguilles, Huile et Accessoires.

Lecteurs! Si vous voulez dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la

Grande Maison de Parapluies

48, RUE LÉOPOLD, 48

qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés, même à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Economie sérieuse.

En achetant les fournitures de Bureaux et classes, papiers à lettres, chromos, etc., moitié prix des concurrents.

A LA CARTONNERIE

Rue Souverain-Pont, 25, Liège.

Hôtel Restaurant Vénitien

Place du Théâtre

M^{me} Veuve HENNUS

Propriétaire

Dîners à prix fixe et à la carte.

PLATS DU JOUR

Liège, Imp. Emile Pierre et frère.